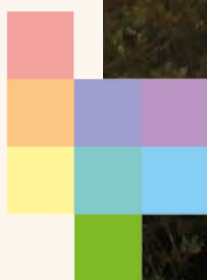


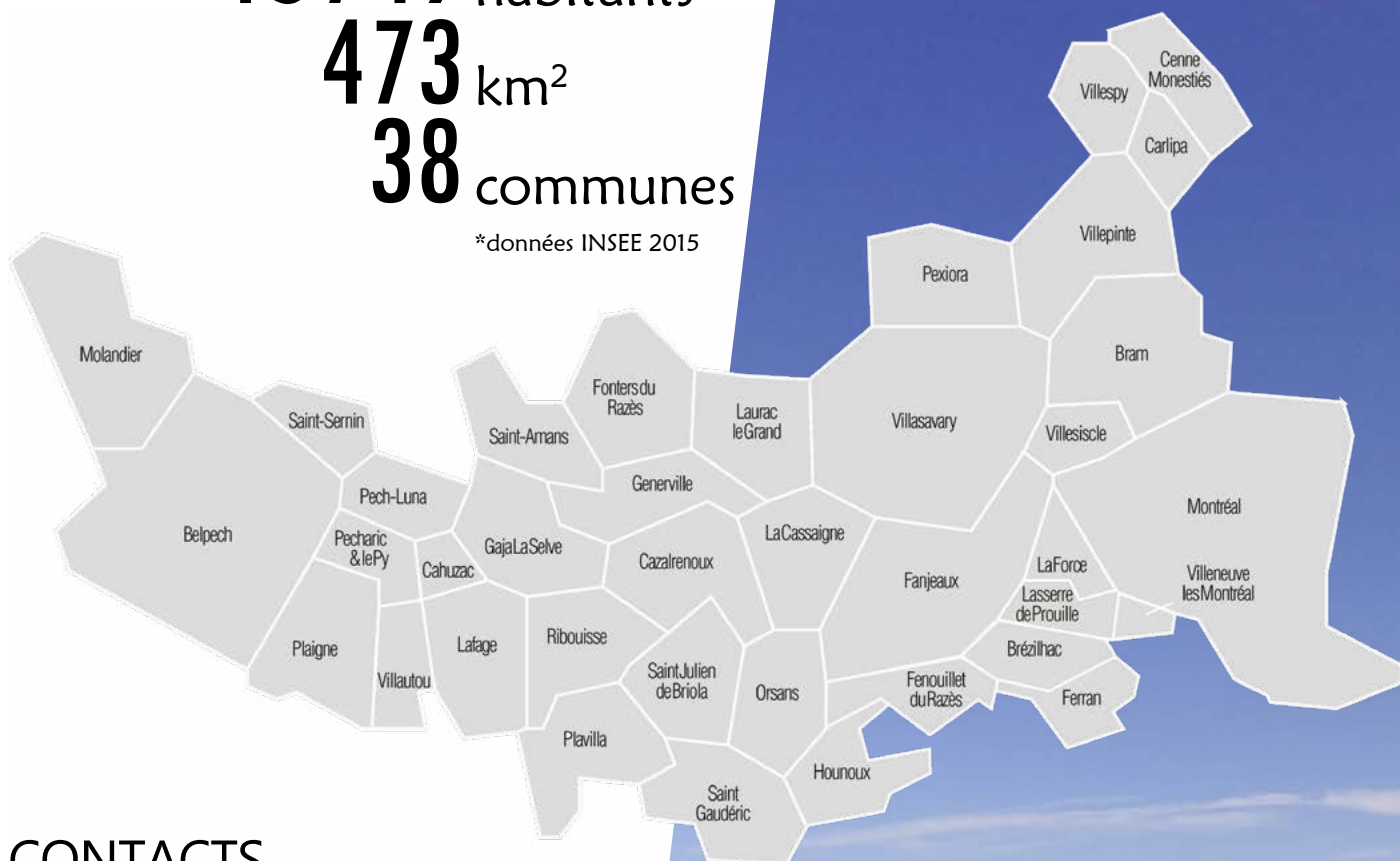
**Communauté de
communes**
PIÈGE LAURAGAIS MALEPÈRE

**Rapport
d'activités
2018**



15749 habitants *
473 km²
38 communes

*données INSEE 2015



CONTACTS

62 rue Bonrepos - 11150 Bram
accueil du public : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 / après-midi sur rendez-vous.

Accueil :

04.68.76.69.40 / Fax : 04.68.76.69.41
contact@ccplm.fr

Direction : 04 68 76 69 40

directeur@ccplm.fr

Enfance & Jeunesse : 04.68.76.69.46

jeunesse@ccplm.fr

Lecture Publique : 04.68.76.50.07

lecture@ccplm.fr

École des Arts : 04.68.76.69.40 -

contact@ccplm.fr

MSAP-PIJ : 04 68 76 69 40

msap@ccplm.fr ; pij@ccplm.fr

CIAS : 04.68.24.72.35 cias@ccplm.fr

Tourisme : 04.68.24.75.45 -

tourisme@ccplm.fr

Eau-Assainissement-SPANC-Voirie :

04.68.76.69.40 contact@ccplm.fr ;

voirie@ccplm.fr ; spanc@ccplm.fr

Ressources : 04.68.76.69.48

Comptabilité-Finances : 04 68 76 69 43

comptabilite@ccplm.fr

Communication : 04 68 76 69 42

communication@ccplm.fr

1 conseil
communautaire


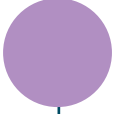
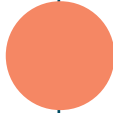









1 Président

11 Vice-Président(e)s
64 conseiller(e)s
communautaires

7 séances

72 délibérations



	Enfance Jeunesse Petite enfance Enfance-Jeunesse	4-5
	Ecole des Arts	6-7
	Lecture publique	8-9
	Tourisme	10-11
	Insertion-Solidarité Chantier d'insertion Transport à la demande	12-13
	Technique Eau Assainissement Service public d'assainissement non collectif Voirie	14-17
	Zone Zone d'activités économiques Extension du siège de la CCPLM	18
	Communication	19
	Convention territoriale globale	20
	Point Information Jeunesse	21
	Maison des services au public	22-23
	Centre intercommunal d'action sociale	24-25

Enfance-Jeunesse : des temps collectifs pour les 0/17 ans

Le service enfance et jeunesse a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en direction des 0/17 ans.

A travers la mise en œuvre de ses projets pédagogiques, il participe à la réalisation de la politique éducative de la communauté de communes. Il poursuit ainsi plusieurs objectifs afin de :

- permettre aux familles de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle,
- permettre aux enfants de vivre des temps collectifs de loisirs (périscolaires et extrascolaires)
- d'accompagner les jeunes dans leurs démarches de recherche d'informations (scolaire, professionnelle, prévention des conduites à

risques...)

- proposer une offre de service équitable sur le territoire.

Temps forts 2018



Mise en place d'une nouvelle organisation d'accueil en fonction du rythme éducatif choisi par chaque commune

A l'occasion de la modification de la répartition des heures d'enseignement scolaire hebdomadaire, en janvier 2018, la CCPLM a impulsé une rencontre avec Claire Lecomte, sociologue spécialiste du sommeil.



Accueil d'une conférence du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) par le RAM

Le Relais assistants maternels (RAM) a accueilli en février 2018 une conférence sur la cohérence cardiaque, animée par Noémie Mongie psychologue clinicienne et psychothérapeute.

Signature de deux nouveaux PEDT (projet éducatif territorial)

Ouverture de l'ALSH Besplas pendant les petites vacances de printemps et d'automne et non plus uniquement sur l'été.

Cet été pour la deuxième année consécutive le centre de loisirs a accueilli les enfants au mois d'août pour une durée totale de 7 semaines. Ils étaient en moyenne 80 par jour à participer aux diverses activités proposées par les animateurs et les intervenants des associations du territoire (football, handball, théâtre..).

Obtention de la labellisation « Plan Mercredi »

permettant ainsi de valoriser l'offre éducative puisque répondant à une charte qualité et de financer les heures nouvellement créées le mercredi matin.

Séjour à Bruxelles pour 30 jeunes fréquentant le centre de loisirs ado #LeRDV

Les jeunes ont découvert la ville et ses secrets. Grâce à André Viola membre du Comité des Régions et Eric Andrieu député européen, ils ont pu visiter le Parlement européen.

Finalisation de la réhabilitation de la crèche de Montréal avec les travaux extérieurs

Sécurisation des différents espaces, création d'une structure de jeux avec sol souple, rénovation du chalet et changement des stores.

Le service

1

directrice
coordinatrice

1

gestionnaire
administrative

3

directrices
de crèche

2

adjointes
de crèche

2

directrices
d'ALSH

3

directrices
d'ALAE

100

professionnels
petite enfance
et jeunesse

**Le #RDV a
collecté des
dons en faveur
des sinistrés**



Les jeunes du #RDV ont collecté des dons à destination des sinistrés audois des inondations survenues en octobre 2018.

Le service Jeunesse a de son côté prêté le mini-bus à la commune de Bram pour une action solidaire à Trèbes.

Les structures

3

crèches
multi-accueil

1

relais assistant
maternel itinérant
sur Bram et Belpech

3

accueils
extrascolaires

12

accueils de loisirs
périscolaires

17

écoles inscrites sur
le territoire dont
6 organisées à
4.5 et 11 à
4 jours

De nouvelles activités accueillies l'été à Besplas



Pour accueillir au mieux les jeunes l'été, Besplas, ouvert aux 3-17 ans, a renforcé son équipe d'un animateur sportif et d'une animatrice escalade. Ces deux professionnels ont animé tout l'été divers nouveaux ateliers. Ils ont notamment proposé du badminton, VTT ou encore de waterpolo.

Dans le même temps, contribuant au maillage territorial, le service a sollicité diverses associations locales pour intervenir auprès des jeunes.

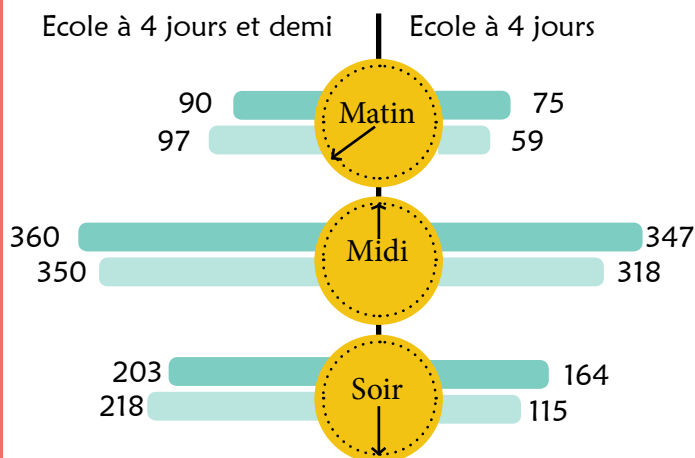
Un nouvel espace dédié aux 3/6 ans à Besplas en 2019

- Réaliser les travaux de réhabilitation du grenier en salle d'activité pour les 3/6 ans de l'ALSH à Besplas.
- Réaménager les locaux du Relais assistants maternels (RAM)
- Actualiser les projets pédagogiques des crèches
- ALAE, ALSH : pas de modification majeure dans l'organisation des services. Pérennisation de la structuration mise en place depuis septembre 2018.

Enfance
Jeunesse



Un dispositif qui s'équilibre dans les 12 accueils de loisirs du territoire



*ALAE : accueil de loisirs associé à l'école dit aussi périscolaire

*ALSH : accueil de loisirs sans hébergement dit extrascolaire

Nombre d'enfants accueillis dans les ALAE entre septembre et décembre 2017

Nombre d'enfants accueillis dans les ALAE entre septembre et décembre 2018

Dépenses

Budget de la petite enfance

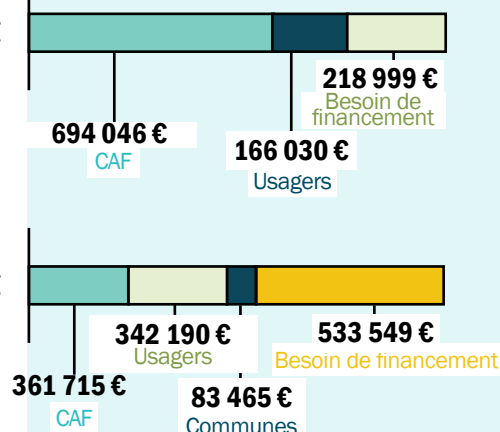


Budget de l'enfance jeunesse



1 079 075 €

Recettes



Ecole intercommunale des arts

Mélange des arts et des airs dans l'action culturelle

L'école intercommunale des arts a pour vocation d'accompagner les élèves vers une pratique artistique amateur autonome et pour certains vers une formation plus pointue dans un conservatoire à rayonnement plus large.

L'école intercommunale des arts mène un travail de programmation artistique et d'action culturelle sur son territoire. Les intentions de l'action culturelle sont les suivantes :

- accorder à la culture un rôle structurant pour le territoire,
- rendre la culture accessible à tous, avec l'enfance et la jeunesse, prioritaire,
- opérer une démarche de co-construction entre l'enseignant de l'éducation nationale et l'école des arts,
- avoir des ateliers tous suivis par des actions de diffusion (art ou spectacle vivant),
- programmer des actions culturelles suivies et régulières toute l'année.

Partenariat avec Arts Vivants 11 en faveur de l'enfance et jeunesse

De manière générale, l'école intercommunale des arts et la saison culturelle ont pour objectif d'intervenir en complémentarité à la mise en place d'une éducation artistique et culturelle cohérente, efficace et pertinente sur le territoire avec pour priorité l'enfance et jeunesse.

Temps forts 2018



Gouters Musicaux spécial Guitare à Bram
Samedi 27 janvier 2018



Gouters Musicaux spécial Piano
Samedi 3 février 2018 à Bram



Concert des grands élèves et des professeurs
Vendredi 23 mars 2018 à Carlipa



Gala Danse et Orchestre orchestre 1 et 2 à Pexiora
Samedi 2 juin 2018



Gouters Musicaux spécial violon à Bram
Samedi 9 juin 2018

Gouters Musicaux spécial cuivres percussions à Bram
Vendredi 8 juin 2018



Gouters Musicaux spécial Bois à Bram
Samedi 26 mai 2018

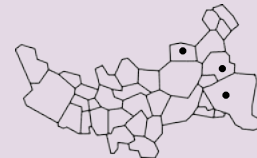
Le service

1

directeur

13

professeurs



3

pôles d'enseignement
Montréal, Bram et
Villasavary

3

musiciens
intervenants

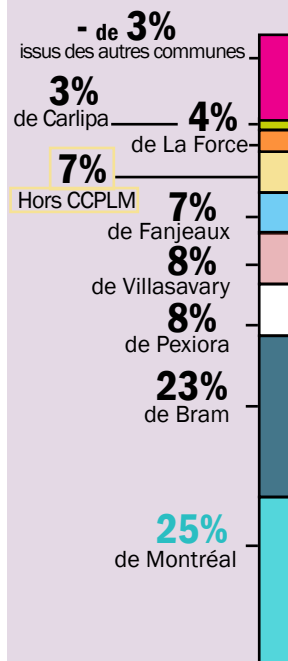
4

interventions en
petite enfance

3

orchestres, passerelle
entre l'école et le
monde associatif

Comment sont répartis les élèves par commune ?



Répartition des élèves par village d'origine



25

manifestations dont
15 concerts publics

Spécial fête de la Musique



A l'occasion de la fête de la Musique 2018, les élèves de l'école intercommunale des arts se sont produits trois fois : deux concerts ont été organisés à Bram et un troisième à Montréal.

Un dispositif offrant une vitrine territoriale à l'école des arts, qui sera redéployé cette année.

235

élèves inscrits,
adultes et enfants



Le projet d'établissement, qui a été réécrit, couvre 2018-2022.

Projection d'une nouvelle dimension en 2019

En 2019, l'école intercommunale des arts projette de développer et renforcer ses compétences à travers plusieurs actions :

- Nouvelle convention du Réseau Ouest Audois pour trois ans
- Etude de faisabilité de l'ouverture d'un département Théâtre
- Demande de classement de l'école des arts en conservatoire à rayonnement intercommunal (CRI) en cours.

**Ecole
intercommunale
des arts**



Les pratiques collectives au cœur de la politique de l'école

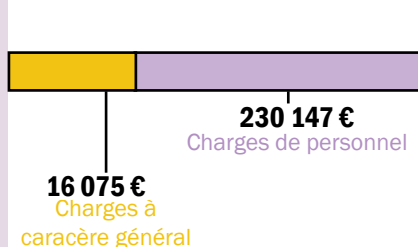
La pratique collective est au centre de la pédagogie développée par l'école. Elle est intégrée à la pratique de l'élève dès la 1^{re} année.

- Ensembles instrumentaux spécifiques :
 - Ensemble de guitares,
 - Ensemble de saxophones,
 - Ensemble de clarinettes,
 - Orchestre à cordes,
 - Orchestre d'harmonie 1^{er} cycle,
 - Orchestre d'harmonie 2^{ème} cycle,

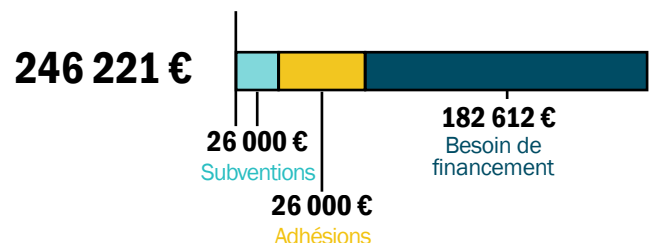
Ce dernier orchestre est ouvert à tous les musiciens fréquentant ou non l'école des arts. Il est une passerelle entre l'établissement et le monde associatif.

Budget 2018

Dépenses



Recettes



Réseau de lecture publique

Le réseau de lecture publique, acteur de la dynamique territoriale

Le réseau de lecture publique est chargé de répondre aux besoins des habitants en matière de culture, d'information, de formation et de loisirs.

A cette fin, l'ensemble des structures proposent un accès à plusieurs services :

- prêt de documents : imprimés, CD, DVD, revues, sur abonnement
- espaces public numérique : ordinateurs, tablettes
- animations : lectures, spectacles, activités de loisirs en direction du tout public et des scolaires qui se voient proposer, tous les ans, un parcours littéraire approprié.
- formation : cours informatique, accompagnement scolaire

En 2018, le réseau de lecture publique a porté plusieurs dossiers de subvention qui ont permis d'obtenir des financements afin d'améliorer les services rendus.



Espaces et mobiliers

Les structures de Bram, Villasavary et Pexiora ont été entièrement réaménagées et du mobilier de confort a été fourni afin de rendre les usages confortables et efficaces



Informatique

Le parc a été complété de 20 tablettes, des formations individuelles et collectives sont proposées, aux abonnés, notamment en lien avec la MSAP



Horaires d'ouverture

L'amplitude horaire d'ouverture a été élargie de 12h00 afin de permettre un accueil plus adapté aux besoins



Accueil de services

Le Point Information Jeunesse est désormais présent le mercredi à Bram et de nombreuses activités sont proposées aux jeunes.



Accueil des adolescents

Un accueil spécifique, avec des horaires adaptés et un agent spécialisé propose des activités, de l'accompagnement à la recherche et au brevet, des moments lectures et cinéma.



Diversification des publics

Des lectures dans les maisons de retraite de Montréal et Belpech ont été généralisées.

Le service

6

agents

60

bénévoles

8

médiathèques



1 800

C'est le nombre de scolaires sensibilisés en 2018

“Je ressens mon patrimoine”



En lien avec le projet “Emotions” porté par le réseau de lecture publique, le pôle Culture a impulsé deux parcours artistiques. Ce projet qui a pour objectif d'éduquer le regard au patrimoine et éveiller aux formes artistiques dans le quotidien, est financé par le programme LEADER. Quatre classes du territoire ont rencontré lors de cette expérience trois professionnels aux côtés des agents des médiathèques et de leurs enseignants.

En bref

1 987

lecteurs en 2018

42 000

prêts

38 000

documents



120

C'est le nombre d'animations et de rencontres proposées en 2018

Un réseau connecté



Dès 2018, le réseau de lecture publique a diversifié son action en proposant des ateliers informatiques et des rencontres autour des applis de mobile "Un jour une appli !". Une manière de conjuguer apprentissage ludique et lien intergénérationnel au service de tous.

2019 : le réseau de lecture publique en faveur du lien social entre usagers et entre acteurs du territoire

En 2019, l'ensemble des actions proposées seront pérennisées et renforcées pour toujours améliorer les services proposés.

Un projet de partenariat avec les associations culturelles et de loisirs pourrait voir le jour et permettre une mutualisation des énergies, des moyens et des objectifs.

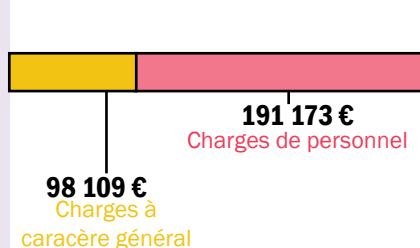
Les lectures en maison de retraite pourraient être étendues, de même en crèche.

Réseau de lecture publique

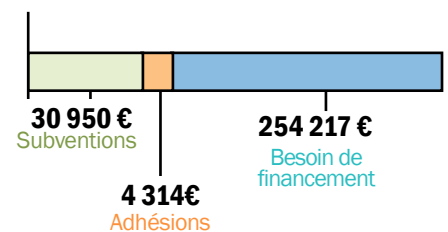


9

Dépenses



Recettes



ANCORAGE DANS LE RÉSEAU CULTUREL AUDOIS

La médiathèque de Bram et l'école des arts accueilleront du 1^{er} au 7 mars 2019 la résidence Rhizomes. Cette démarche artistique, créée par la compagnie "3x2+1", est destinée à tous publics. Entre jazz et musiques du monde, quatre musiciens feront découvrir l'art musical au travers de rencontres atypiques mêlant improvisations musicales et théâtrales.

Un piano sera accessible à tous durant cette période dans la médiathèque de Bram.

Un service touristique mais pas que...

- Accueil et information des touristes
 - Promotion de l'offre touristique du territoire communautaire
 - Coordination des interventions des divers partenaires du développement local
 - Elaboration et mise en œuvre de la politique touristique locale et des programmes locaux de développement touristique avec les différents partenaires institutionnels
 - Contribution à l'organisation de manifestations et animations locales ayant pour finalité le développement touristique et l'animation permanente du territoire
 - Conception et promotion de produits touristiques
 - Suivi des itinéraires inscrits au schéma intercommunal des itinéraires de randonnée (entretien, signalétique et création d'itinéraires VTT et/ou pédestres du territoire) animation et coordination du groupement de commandes avec la Communauté de communes Castelnaudary Lauragais CCCLA pour l'entretien et le suivi des Collines du Vent et Tour du Lauragais.
- Il peut être consulté sur des projets d'équipements collectifs touristiques concernant le territoire intercommunal.

2018 : entre innovation numérique et patrimoine



Mise en œuvre du Projet de Développement Touristique à 3 ans pour 2018-2020



Mise en service de l'application mobile VisitCollines téléchargeable dès le printemps 2019



Inauguration du sentier d'interprétation de Laurac



Obtention de deux prix dans les catégories Innovation numérique décerné par la Revue des Collectivités Locales, et du prix Territoria d'argent dans la catégorie Culture, décerné par le jury présidé par la ministre de la cohésion des territoires



Organisation des Bourse d'Echange (Belpech) et Eductour (Fanjeaux-Laurac) du Pays Lauragais



Finalisation en cours de la première tranche du schéma intercommunal des itinéraires de randonnées pédestre modification et balisage des boucles du Petit saint Christol et du Razès, de Laurac Finalisation des Chasses au Trésor et rallyes jeu au Cœur des Collines Cathares



Récupération de 190 km des traces GPS des sentiers Collines du Vent et Tour de Lauragais

Implantation des panneaux de jonction reliant le site VTT/FFC des Vallons de l'Autan à celui d'Aude en Pyrénées au Sud et vers Aragon au Nord.

Le service

1

responsable

2

agents



269

C'est le nombre de jours d'ouverture de l'office en 2018

Evolution de la recette de la taxe de séjour

2018	18 364 €*
2017	19 161 €
2016	19 093 €

* la taxe due par AirBnb 2018 n'a pas encore été perçue par l'OTI

Baisse de la fréquentation en haute saison

Les chiffres de fréquentation à l'année montrent peu d'écarts avec ceux de 2017 (-12%). En 2018 (du 01/01 au 25/11/2018), la baisse de fréquentation générale se confirme en haute saison, tandis qu'elle semble s'améliorer sur les ailes de saison. Un constat partagé par l'ensemble des professionnels du département de l'Aude. En cause, une météo caniculaire en juillet et l'évolution naturelle des comportements touristiques, tournés de plus en plus vers la recherche d'informations sur internet en amont de la visite.

120%

C'est le taux d'augmentation des visites commentées entre 2017 et 2018 soit 537 inscrits en 2018

Le territoire consacré dans le guide du Routard



Lauréat du 3^{ème} appel à projets du Guide du Routard lancé par l'Association nationale des Pays et pôle d'équilibre territorial rural PETR (ANPP) et le groupe Hachette, le Pays Lauragais a fait partie des 5 territoires sélectionnés parmi les 15 candidatures et dispose depuis juin 2018 de son Guide du Routard.

Audience des outils web en hausse

4 939 2018

2 644 2017

Du 01/01 au 25/11/2018, le site web enregistre un total 4939 sessions contre 2644 en 2017, soit une hausse de 87% de l'audience du site internet, ce qui s'explique par la mise en place de liens vers notre site (ADT, Pays Lauragais, articles de presse...).

Côté réseaux sociaux, la communication ciblée terroir-authenticité du service se traduit par une hausse constante de l'audience des pages Facebook, Twitter et Instagram.

Finalisation du parcours de visite de Fanjeaux

L'application et les audioguides proposés offrent divers contenus : interview et/ou vidéos de l'artiste Loïc Tellier présentant ses œuvres, photos, dialogues scénarisés mettant en scène des épisodes et personnages de l'histoire du village, plans... Le parcours de visite de Fanjeaux est en cours de finalisation (retards de finalisation dûs à un défaut d'approvisionnement de matériaux nécessaires au réaménagement du bourg de Fanjeaux) et sera pleinement opérationnel pour la saison prochaine.

Montée en puissance de l'office en 2019

Plusieurs projets seront engagés ou poursuivis cette année :

- adaptation à la réforme de la taxe de séjour
- révision et traductions du site web
- mise en place de la boutique de l'Office de tourisme intercommunal
- production des guides du viticulteur et de l'hébergeur
- travail préparatoire à la mise en place du géocaching

Tourisme



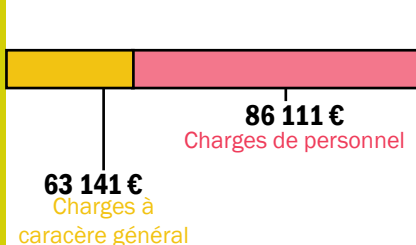
L'Office de tourisme a organisé en 2018 trois marchés nocturnes avec concert de jazz en partenariat avec les communes de Belpech, Villepinte et Fanjeaux et grâce à la participation des producteurs locaux du territoire.

PREMIÈRE OUVERTURE DU PARCOURS CULTUREL DE FANJEAUX

Le parcours culturel de Fanjeaux, qui sera inauguré au printemps prochain, est désormais accessible.

Des visites guidées gratuites, animées par l'équipe de l'office de tourisme, ont été proposées dès l'automne 2018 à l'ensemble des habitants du territoire.

Dépenses



149 252 €

Recettes



Des travaux pour [se] reconstruire

Le service insertion a pour objectif d'aider les demandeurs d'emploi du territoire rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Ces derniers sont suivis, accompagnés et formés, en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher une solution professionnelle pérenne pour une durée de six à douze mois. Sur cette période, ils réalisent, sous la surveillance d'un encadrant technique des travaux de réhabilitation (maçonnerie, gros œuvre, second œuvre, jardins espaces verts) sur le patrimoine communautaire et municipal. Ce projet est soutenu financièrement par le Fond social européen (FSE), l'Etat et le Département.



Une programmation 2018 variée

Côté travaux, l'équipe 2 s'est vu confier l'entretien des espaces verts des cinq stations d'épuration représentant 10 000 m² de prairie à faucher.

Les principaux projets ont été réalisés à Lasserre de Prouille avec la création d'un monument aux morts ; à Pexiora avec le réaménagement jardin espaces verts (JEV) de la place du monument aux morts et la restauration de la fontaine du Thou ; Carlipa avec le repavage d'une venelle en pierre. En parallèle, les équipes insertion ont poursuivi des travaux d'aménagement intérieur et d'entretien des espaces verts à Besplas. A l'été, les deux équipes ont aménagé les aires de jeux de la crèche de Montréal.

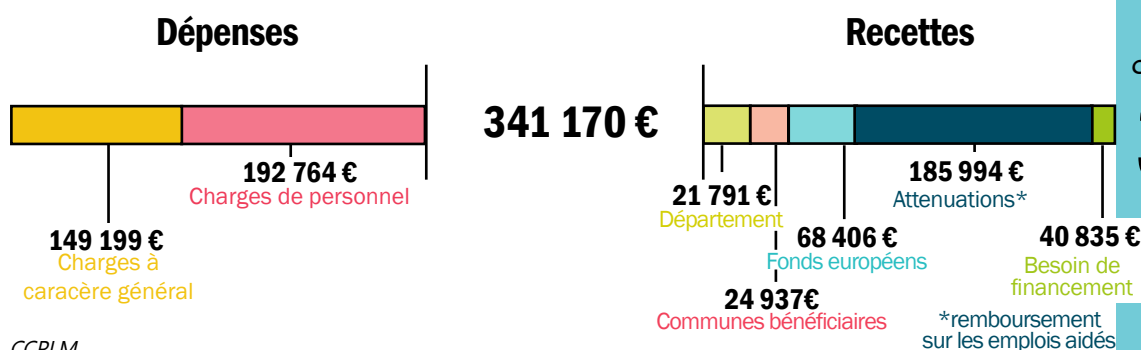
Féminisation des chantiers

Le chantier a accueilli deux équipes de demandeurs d'emploi, dont 18% de femme (en progression par rapport à 2017). L'aire de recrutement reste stable par rapport à 2017, 63,6% des bénéficiaires sont issus du territoire CCPLM.

Besplas au coeur de la programmation 2019

Le programme travaux 2018 s'achevant au printemps 2019, la nouvelle programmation est en préparation. Une enveloppe dédiée au matériel (remplacement du tracteur tonte et outillage) de 11 000 € TTC devrait être affectée au service.

Concernant la CCPLM, le projet essentiel engagé cette année désigne l'aménagement dont l'isolation, les sols souples, placo et peinture d'une salle d'animation de 100m² située au premier étage du centre de Besplas.



89%

C'est le taux de sorties dynamiques (signatures de CDI, CDD ou entrée en formation), ce qui reste au dessus des objectifs fixés par les financeurs.



En chiffres

2

équipes de 8 salariés

1

responsable de service

1

encadrant technique

1

accompagnatrice socioprofessionnelle

2

formateurs techniques



20

communes bénéficiaires de chantier depuis 2014

350 000

C'est le budget annuel du service dont 50 000 € d'autofinancement

97

trajets

161

usagers transportés

Etats généraux menés par la Région

La mobilité, et plus précisément le TAD, devrait faire l'objet d'états généraux en 2019, initiés par le Conseil régional Occitanie Pyrénées Méditerranées, ouvert aux pouvoirs publics du département et aux usagers. L'objectif est d'améliorer ce service de mobilité.

Budget du TAD

10 000 € avec un reste à charge de 2 000 €

Opération MAEM

En lien avec ces problématiques climatiques, la CCPLM a accueilli l'opération Mon appart éco malin (MAEM) qui a pour but de sensibiliser l'habitant aux éco-gestes dans le domicile.



2

C'est le nombre de véhicules électriques acquis par la CCPLM pour les agents de ses services circulant régulièrement dans l'ensemble du territoire

Transport à la demande

En 2018, la compétence transport, initialement du domaine du Département, a été confiée à la Région.

Dès début 2018, le circuit du TAD a été réorganisé en trois secteurs, pour mieux répondre aux spécificités du territoire et besoins des usagers sur l'ensemble du territoire.

Trois lignes et deux destinations couvrent le territoire : Bram et Castelnaudary, desservis les mercredis pour l'un et les lundis pour l'autre.



Transport à la demande



13

La CCPLM s'inscrit dans une démarche environnementale

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable que la CCPLM a souhaité déployer à l'échelle de son territoire, en partenariat avec le Pôle d'équilibre territorial rural (PETR) Lauragais.

Il définit des objectifs stratégiques et un plan d'actions, afin :

- d'atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter,
- de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie (en cohérence avec les engagements internationaux de la France),
- d'intégrer les enjeux de qualité de l'air

Déploiement de la première action du Plan climat intercommunal

La CCPLM a souhaité élaborer son plan climat air énergie territorial (PCAET) même si ce dernier n'était une obligation que pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants.

La communauté de communes s'engage à développer des actions en faveur de l'écologie. Première de la démarche, une session d'éco-conduite en direction des équipes CCPLM a réuni en 2018 les agents utilisant fréquemment un véhicule dans le cadre de leur mission. Cette journée d'info-sensibilisation - animée par un formateur du centre d'école routière (CER) - qui sera suivie de prochaines actions, est bénéfique tant pour les agents que pour le territoire

Plan climat

L'eau désormais compétence CCPLM

Les missions du service sont :

- assurer la production d'eau pour la commune de Cenne-Monestiés et l'achat d'eau au syndicat Sud Oriental des eaux de la Montagne Noire SSOEMN pour les 37 autres communes.
- assurer la distribution d'eau potable aux abonnés des 38 communes, soit en régie (1 commune), soit en délégation de service public (37 communes).
- définir les orientations stratégiques en matière d'aménagement d'ouvrages d'eau potable (stockage et distribution d'eau potable) : préparation et élaboration des projets.
- assurer la programmation et le suivi des travaux (plan pluriannuel d'investissement) : programmation des travaux, consultations des entreprises, contrôle de la qualité des travaux et du respect des délais de réalisation.
- informer et conseiller les usagers et les acteurs locaux.



14

Mutualisation de contrat

Les contrats eau et assainissement des communes de Fanjeaux et de La Cassagne, arrivant à échéance, une consultation pour la délégation de service public eau et assainissement a été menée, avec pour résultat une baisse significative du prix de l'eau pour la commune de La Cassagne.

Principales opérations

- renouvellement de la canalisation d'eau potable – Avenue Gambetta à Villepinte : 115 296 €HT
- renouvellement des branchements Rue des Fleurs à Bram : 32 404 €HT
- renouvellement des réseaux eau– Circulade TC2 de Bram : 22 800 €HT
- pose des compteurs d'eau potable (en cours) – Cenne Monestiés : 114 500 €HT
- extension du réseau d'eau potable – Fanjeaux : 14 034 €HT
- renouvellement du réseau d'eau potable – Rue du Calvaire Belpech : 48 903 €HT

Un service qui s'affine en 2019

La structuration du service eau et assainissement va perdurer sur l'année 2019. Des études diagnostics des équipements eau vont être menées sur 5 communes (Fanjeaux, La Cassagne, Villepinte, Villespy et Pexiora) qui permettront de définir les travaux à prévoir sur ces communes.

Des travaux de renouvellement des réseaux d'eau vont être menés sur plusieurs communes, dont Cenne Monestiés, conformément au diagnostic réalisé en 2016-2017 et sur les communes ayant des programmes de voirie comme Fanjeaux avec l'aménagement du cœur de village. Divers équipements seront également mis en place comme des compteurs de distribution et des vannes.

CCPLM

1

directrice
responsable de
l'eau assainissement
SPANC et voirie

Ce nouveau service a été intégré au nouveau service technique de la CCPLM. Il comprend 1 directeur, responsable de l'eau et l'assainissement.

8 919

abonnés

21

réservoirs

678

C'est le nombre
de kilomètres
de réseau de
distribution

14

surpresseurs

Adhésion de Cenne- Monestiés au SSOEMN

La commune de Cenne-Monestiés sera alimentée à partir mi 2019 par le syndicat Sud oriental des eaux de la Montagne Noire (SSOEMN). Ces travaux, en cours, permettront d'assurer l'alimentation en eau potable et ainsi abandonner la ressource du barrage difficilement protégeable.

870 557

C'est le nombre de
m³ d'eau potable
vendu en 2018

39

stations d'épuration



6 415

abonnés

**Station
d'épuration de
Molandier :
première
rénovation
CCPLM**



Dès le mois d'avril 2018, le service assainissement a engagé la réhabilitation de la station d'épuration de Molandier. Un chantier qui devrait être finalisé en février 2019.

135

C'est le nombre de kilomètres de réseau de collecte

31

postes de relevage

464 662

C'est le nombre de m³ d'eaux usées traitées

L'assainissement désormais compétence intercommunale

L'année 2018 a vu le transfert de la compétence assainissement des communes à la CCPLM, avec la mise en place d'un nouveau service eau et assainissement.

Les missions du service sont :

- assurer la collecte et le traitement des eaux usées, des 33 communes disposant un service d'assainissement collectif, dont 17 communes en régie et 16 en délégation de service public.
- définir les orientations stratégiques en matière d'aménagement d'ouvrages d'assainissement (collecte et traitement des eaux usées) : préparation et élaboration des projets.
- assurer la programmation et le suivi des travaux (plan pluriannuel d'investissement) : programmation des travaux, consultations des entreprises, contrôle de la qualité des travaux et du respect des délais de réalisation.
- informer et conseiller les usagers et les acteurs locaux.

**Assainissement
collectif**



15

Mutualisation de contrat

Les contrats eau et assainissement des communes de Fanjeaux et de Lacassaigne, arrivant à échéance, une consultation pour la délégation de service publique eau et assainissement a été menée, avec pour résultat une baisse significative du prix de l'eau pour la commune de La Cassaigne.

Travaux majeurs

De nombreux travaux ont été finalisés ou lancés :

- construction de la nouvelle station d'épuration de Molandier : 210 250 €HT
- renouvellement de la canalisation assainissement – Impasse du Couchant à Villespy : 29 637 €HT
- renouvellement des réseaux assainissement – Circulade TC2 de Bram : 13 776 €HT
- extension du réseau d'assainissement – Fanjeaux : 22 863 €HT
- renouvellement du réseau d'assainissement – Rue du Calvaire à Belpech : 52 003 €HT

Poursuite de la structuration du service en 2019

La structuration du service eau et assainissement va perdurer sur l'année 2019.

Des études diagnostics des équipements assainissement vont être menées sur 5 communes en parallèle des études en eau potable.

Des travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement vont être menés sur plusieurs communes, dont notamment ceux liés à des programmes de voirie comme Fanjeaux avec l'aménagement du cœur de village. Un ouvrage de dessablement sera mis en place à la station d'épuration de Bram, afin d'éviter la le colmatage progressif des ouvrages.

SPANC : l'interlocuteur privilégié des particuliers

Le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) a été créé le 14 mars 2013. Il est l'interlocuteur indispensable de tous les propriétaires d'habitation et locaux situés en zonage d'assainissement non collectif.

Le SPANC intervient pour :

- effectuer le diagnostic de fonctionnement et d'entretien et le contrôle périodique de fonctionnement des installations tous les 10 ans
- vérifier la conception technique, l'implantation et la bonne exécution des

travaux d'installation ou de réhabilitation de la filière d'assainissement non collectif

- apporter des conseils techniques ou réglementaires aux usagers, pour le traitement individuel de leurs eaux usées.

- réaliser les dossiers de demandes de subventions pour les réhabilitations des installations des particuliers.

Le SPANC est financé par une redevance par type de contrôle, payée par les usagers d'assainissement non collectif (son montant est fixé de façon forfaitaire et ne dépend pas de la consommation d'eau).



16

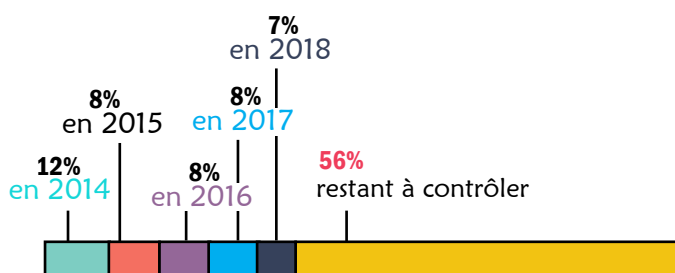
Fin des subventions des Agences

Les Agences de l'Eau étant en cours de réalisation de leur nouveau programme, aucune demande de subventions n'a pu être déposée pour les particuliers en 2018. 14 dossiers de subventions sont en cours de traitement

Le Service public d'assainissement non collectif continue ces missions pour l'année 2019.

Suite aux nouvelles règles décidées par les Agences de l'Eau, il n'y aura plus de subvention possible pour les particuliers en matière de réhabilitation d'assainissements non conformes.

56 % des contrôles périodiques restent à réaliser



Cette année, le service SPANC, composé d'un technicien SPANC, a été intégré au nouveau service technique de la CCPLM.

1

nouvelle technicienne

1 940

installations connues

96

contrôles de l'existant

51

contrôles en cas de vente

20

C'est le nombre de communes couvertes par les contrôles



147 contrôles réalisés

Les contrôles ont porté sur une vingtaine de communes, dont notamment un nombre important sur la commune de Belpech. Le nombre de contrôles réalisés est de 147, dont 51 contrôles en cas de vente. 36 contrôles de conception et 31 de bonne exécution ont été effectués.

Depuis 2013, la CCPLM intervient tant en fonctionnement qu'en investissement sur des voiries d'intérêt communautaire. Aussi, chaque année, une liste de travaux est arrêtée en fonction de l'état des voiries et est réalisée par l'entreprise mandataire du marché à bon de commande.

1

nouveau technicien

412

c'est le nombre de km de voirie communautaire sur les 521 km classés sur l'ensemble du territoire

Investissements



Programme de voirie 2017

La tranche conditionnelle du programme de voirie 2017 (224 293.82 €TTC) a été levée et mise en œuvre en début d'année 2018, suite aux résultats des comptes administratifs et réalisée en 2018.

Le Reste à Réaliser (RAR) de la tranche ferme du programme de voirie 2017 (224 293.82 €TTC) a été finalisé en 2018.

Programme de voirie 2018

Le programme de voirie 2018 a été lancé en Septembre 2018 (660 786.34 €TTC). L'ensemble des voiries programmées sont réalisé hormis la Rue Memoz à Bram qui sera réalisée en RAR en Février 2019.

Le programme comprenait 42 rues et chemins sur 22 communes.

Voirie : un service au plus près du terrain

Les missions voirie de la CCPLM sont :

- travaux d'investissement
- entretien de la voirie
- interventions d'urgence

L'année 2018 aura connu des conditions climatiques exceptionnelles, entraînant des travaux d'urgence et d'entretien de voirie en quantité plus importante que les précédentes années.

Les commandes passées en entretien de la voirie représentent un montant de 193 519.70 €TTC dont :

- Des prestations de fauchage payé pour 51 210.98 €TTC, auquel il faut ajouter le remboursement aux communes (19 431.41 €TTC).
- Des entretiens et travaux d'urgence sur la voirie (curage de fossés, talus effondrés, emplois partiels, ...) pour un montant de 122 877.31 €TTC.

En comparaison, le montant 2017 dépensé pour l'entretien du revêtement de voirie était de 21 607,13 €TTC.

Budget doublé entre 2017 et 2018



Programme de voirie 2019 :

Le programme de voirie 2019 a été établi et validé en conseil communautaire. Il comprend une tranche ferme de 520 826.09 €TTC et une tranche conditionnelle (mise en œuvre suivant les dépenses d'entretien et de travaux d'urgence) de 316 375.67 €TTC. Ce programme de voirie comprend notamment la réfection de 4 ouvrages maçonnés. Compte-tenu des nombreux dégâts suite aux événements climatiques du 15 octobre, le Département indique que seules les communes sinistrées seront subventionnées pour l'année 2019. La CCPLM n'étant pas concernée, aucune demande de subvention n'a été déposée auprès du Département. Une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) a été demandée auprès de la Préfecture pour les travaux sur les ouvrages maçonnés (estimation : 166 920 €HT).

Une réflexion sur la compétence voirie va être menée sur les points suivants :

- ouvrages maçonnés : recensement, moyen de financement des travaux
- périmètre : Cœur de village, voie à desserte unique
- règlement de voirie

Voirie

Zone d'activités économiques

Zone d'activités économiques : une logique partenariale en faveur du territoire

La communauté de communes dispose d'une zone d'activités de 20 hectares de superficie à Bram, située à proximité de l'échangeur de l'autoroute.

En 2018, la société des Pompes funèbres du Carcassonnais a acquis un terrain où elle a ouvert une succursale de son entreprise.

Pour accroître la visibilité du site, la CCPLM a participé au salon de l'industrie SIANE organisé en novembre 2018 à Toulouse. Une action menée en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aude, en parallèle de la création de la marque Aude Industrie.



20

C'est la superficie que couvre la zone d'activités économiques de Bram de la CCPLM

6

C'est le nombre d'ha disponibles à la vente au 1^{er} février 2019

Extension siège

Espaces de travail et d'accueil agrandis au siège de la CCPLM

Pour mieux accueillir les agents de la communauté de communes, une extension du siège de l'intercommunalité a été construite en 2018.

Inauguré en septembre 2018, le siège de la CCPLM accueille, dans de meilleures conditions, le public, les services et partenaires animant une permanence. La finalisation des espaces verts sera assurée par l'équipe des chantiers d'insertion au printemps 2019.



310 000

C'est le coût global (en €) de la construction de l'extension, sollicitant des entreprises exclusivement audoises

221

C'est le nombre de m² de surface ajoutée, soit 8 nouveaux espaces accueillis dans l'extension

Le service



agent



magazine



agenda 2019 financé par les artisans-commerçants du territoire



site internet



page Facebook



654

C'est le nombre d'abonnés à la page Facebook CCPLM fin 2018, soit une hausse de 33% par rapport au 1^{er} janvier 2018.

Le service a été équipé en 2018 d'un appareil photo, d'un nouveau poste informatique et plus récemment d'un accès à une banque d'images.

90

C'est le nombre de parutions dans la presse quotidienne régionale dédié à la CCPLM en 2018

Une communication en direction de l'habitant et de l'utilisateur

Le service communication a pour mission d'informer l'habitant, faire-savoir auprès de ce dernier l'ensemble des actions et acteurs de la CCPLM et promouvoir le territoire. En lien direct avec l'ensemble des services internes, des élus et des communes, il assure la conception, la réalisation, le déploiement et le suivi de la diffusion des campagnes. Concernant les services ayant externalisé la réalisation de certains de leurs ouvrages, le service communication tend progressivement à les exploiter.

En étroite collaboration avec les correspondants de presse locale, il veille également à la couverture médiatique des actions menées.

Nouvelle identité, nouveau départ !



En 2018, le Point commun devenu "le nouveau Point commun", a été relancé. Un double objectif a été fixé dans ce nouveau projet éditorial, d'informer les habitants des actions menées par la CCPLM et de mieux identifier les élus communautaires.

Sa maquette repensée, le magazine semestriel est le premier outil de communication institutionnelle en direction de l'habitant. En quête d'une plus grande proximité avec la réalité du territoire, il privilégie les photos, reportages sur le terrain, en phase avec l'actualité du territoire et des services CCPLM. Conception et réalisation sont assurées en interne,

seule l'impression est externalisée. Enfin, la diffusion de ce bulletin dans les 8000 foyers du territoire est confiée aux communes qui soit assurent un portage à domicile soit le mettent à disposition dans leur espace public. 19

Côté réseaux sociaux, la CCPLM est active avec une page Facebook institutionnelle et un site internet. Ces deux vitrines contribuent également à la visibilité quotidienne de l'action communautaire.



Le service communication intervient en appui aux services dans l'organisation des cérémonies protocolaires. Il est notamment intervenu lors de la cérémonie de vœux, de l'inauguration de l'extension du siège intercommunal ou encore de l'ouverture du MAEM.



L'ensemble des supports produits par la CCPLM est diffusé auprès du public concerné via les services au public (médiathèques, office de tourisme ou encore ALAE) et le réseau des communes.

Ce dernier, via notamment la CTG, est fondamental dans le déploiement des campagnes d'information.



Une communication locale plus ciblée en 2019

En 2019, la communication territoriale, élément clé de l'action de mise en proximité des services CCPLM, sera confirmée au travers des campagnes institutionnelles thématiques et des bulletins d'information.

Pour offrir une meilleure visibilité aux activités intercommunales dans le paysage municipal, l'action en direction des communes sera renforcée avec le développement de kit thématique adapté au format éditorial dont sont dotées les communes.

A l'inverse, les activités mutualisées comme l'accueil de permanences et les informations issues des communes seront davantage mises en avant sur les supports intercommunaux.

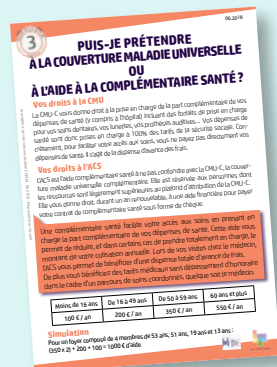
Mise en place de la convention territoriale globale (CTG) : un lien fort tissé entre la CCPLM et ses partenaires

La convention territoriale globale est un outil visant à améliorer la visibilité de la politique sociale, des actions et des acteurs de terrain. Elle reprend les différents champs d'intervention de la CAF entre autres : enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, accès aux droits, insertion professionnelle.

Elle a pour objectif de travailler :

- la complémentarité des dispositifs existants pour les familles et les habitants
- une meilleure visibilité de la politique sociale, des actions menées et des acteurs de terrain
- une réponse globale aux problématiques du territoire

La CTG permet également un travail commun entre les partenaires notamment en accompagnant des actions menées par des organismes extérieurs au niveau logistique et organisationnel.



La fiche utile

Support phare dans la mise en place de la CTG, elle a pour objectif d'informer régulièrement les administrés sur une thématique précise. Cinq fiches ont été diffusées en 2018 via l'ensemble des moyens disponibles en direction des divers acteurs concernés.

La Fiche Utile permet d'orienter l'usager au sein de la MSAP pour une information plus approfondie.

Journée partenariale



La CCPLM a fait le pari de réunir l'ensemble des acteurs sociaux œuvrant sur le territoire à une journée d'information le 6 novembre 2018.

Cette journée en faveur de la cohésion territoriale, en lien avec la CAF, a été rythmée par des rencontres thématiques animées par des agents et élus de la Communauté de communes. Chaque acteur a pu partager ses pratiques et identifier 22 dispositifs existants sur le territoire.

86

C'est le nombre de professionnels réunis à la journée partenariale



411 visiteurs accueillis lors de l'opération Mon appart éco-malin MAEM

La Communauté de Communes, engagée dans la lutte contre la précarité énergétique et désireuse de permettre à ses habitants professionnels et particuliers d'améliorer le cadre de vie de leur logement, a lancé une campagne de sensibilisation aux écocgestes. En partenariat avec la Ville de Bram et avec le soutien financier de l'ADEME Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie, la CCPLM a accueilli le mobil home "Mon appart'éco-Malin" en mai 2018 à Bram.

RENFORCEMENT DES LIENS VIA LE RÉSEAU MAIRIES-CCPLM

Dans la continuité de 2017 afin de favoriser les échanges et le partenariat commune / intercommunalité, la CCPLM a poursuivi les rencontres avec les secrétariats de mairies. Les réunions sont construites en trois temps :

- un temps d'information sur les services intercommunaux,
- un temps d'échange sur un sujet émanant des secrétaires de mairies ou dicté par l'actualité des collectivités territoriales et enfin,
- un temps d'intervention d'un partenaire. Entre 25 et 30 communes sont représentées à chacune de ces réunions.

L'adhésion est croissante au dispositif construit pour qu'ensemble, CCPLM et communes membres puissent apporter à l'usager des services publics accessibles, qualitatifs et adaptés à l'attente des usagers.

Succès du forum des collégiens



Le forum des collégiens, destiné aux 3^{ème}, renforce le lien du PIJ avec l'équipe éducative du collège Saint-Exupéry.

Cette journée d'information a ouvert la parole sur de larges thématiques comme la santé, la prévention, l'orientation, l'engagement et la culture.

Les questionnaires de satisfaction délivrés aux élèves et professionnels confirment la réussite de cette action et ouvrent la perspective d'une nouvelle formule qui toucherait le collège dans son intégralité.

170

C'est le nombre de collégiens accueillis en 2018 au forum

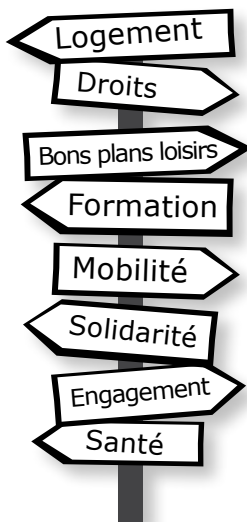
Atelier

"J'écoute donc je suis"



Dans le cadre de la quinzaine de l'information jeune (IJ), une dizaine d'ados du #RDV, en novembre 2018 au PIJ (dans les locaux de la médiathèque de Bram), ont participé à l'atelier « j'écoute donc je suis ».

A partir d'un texte d'un rappeur français, ils ont analysé le sens des paroles et tenté de les réécrire de manière « moins violente ». Ce temps de partage informel a permis aux animateurs d'engager une réflexion sur des sujets plus graves.



Point Info Jeune : un service public d'information au plus près des 13-25 ans

Le Point Information Jeunesse est un **espace d'accueil et d'information** où les jeunes ont accès à une information complète, pratique et actualisée. L'accueil est gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous.

Le PIJ, qui fait partie du réseau « Information jeunesse » initié par le Ministère de la jeunesse, est un lieu d'accueil et d'information au plus près des jeunes. Anonyme et gratuit, ouvert à tous, il s'adresse plus particulièrement aux jeunes âgés de **13 à 25 ans** (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi).

Point Information Jeunesse



PERSPECTIVES 2019 : UN TEMPS POUR TOUS LES COLLÉGIENS

En 2019 le PIJ de la CCPLM souhaite faire évoluer le forum des collégiens (1 jour) en une **semaine des collégiens** (4 jours). Les élèves de toutes les classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} bénéficieront d'un temps d'information adapté et rencontreront différents professionnels tout au long de la semaine. Le forum aura lieu aux Halles Nougaro à Bram. Près de **800 élèves** sont attendus sur la semaine.

Lundi 25 Mars

Le conseil départemental d'accès aux droits (CDAD) animera en collaboration avec la médiathèque un atelier sur les droits des mineurs pour toutes les classes de 6^{ème}.

Mardi 26 Mars

Les Francas ainsi que Acticity animeront un atelier chacun pour tous les 5^{ème} du collège. *A ce jour les thèmes ne sont pas encore définis.*

Jeudi 28 mars

Le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) interviendra auprès des classes de 4^{ème}. C'est donc 7 classes de 30 élèves environ qui participeront à un atelier sur la prévention sexuelle.

Vendredi 29 mars

Journée forum pour les 3^{ème}, une quinzaine de professionnels présenteront et informeront sur les divers dispositifs en lien avec le quotidien des jeunes.

La MSAP : un guichet d'accueil

La MSAP est un guichet d'accueil polyvalent chargé d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs démarches administratives numériques et papier auprès notamment des organismes publics. Elle a pour principale mission l'information au public. La coordinatrice est chargée d'expliquer les principes de la réglementation les plus couramment appliqués et les demandes qu'elles impliquent. Faciliter l'usage des télé-procédures, préparer et organiser des rendez-vous sont aussi des missions quotidiennes de la MSAP.

Un acteur de proximité qui guide dans le numérique

La MSAP a développé dès le mois d'octobre 2018 des ateliers numériques ouverts à tous les publics au sein des locaux de la médiathèque de Bram. Ces ateliers sont consacrés exclusivement à l'accompagnement dans l'ouverture des différents comptes personnels administratifs en ligne, création d'une boîte mail, envoi d'un mail...

VISIO CONTACT

Tous les jeudis à Villasavary pour la CAF, la CPAM, la MSA sur RDV au 04 68 76 69 40 ou 04 68 11 93 95

FINANCES PUBLIQUES

Création du compte *impôts.gouv*, téléchargement de documents, demande de remise gracieuse, changement du taux pour le prélèvement à la source, changement de situation, aide dans l'explication de courrier

CAF

Démarches sur le site *CAF.fr*: prime d'activité, allocation logement, revenu de solidarité active RSA, mise à jour de dossier...

RETRAITES

de bases, complémentaires et de reversion auprès de la CARSAT, MSA, sécurité sociale des Indépendants, AGIRC, ARRCO...

SANTÉ

Dossiers CMU C et ACS auprès de la CPAM, MSA et sécurité sociale des Indépendants
Diverses démarches administratives (formulaires, compréhension de courrier, demande de carte vitale et carte européenne, ...)

ANTS

Aide au numérique pour cartes grises et permis de conduire

PÔLE EMPLOI

Inscription et démarches en ligne

SÉNIORS

Infos sur le maintien à domicile, dossiers divers, orientation vers les services d'aide à domicile, les espaces seniors du Département ou organismes spécifiques

DIVERS

Orientation et aides dans les démarches auprès de la FEPEM, Chambre des Métiers de l'Artisanat, MLI, Chambre de Commerces

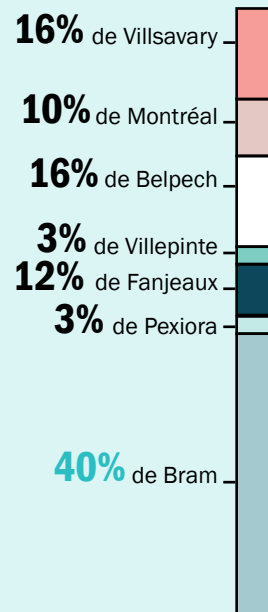
HANDICAP

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
Accompagnement pour compléter le formulaire de prestation de compensation du handicap (PCH) ; Aides diverses

1861

C'est le nombre de demandes reçues par la MSAP en 2018

Comment est répartie la fréquentation par permanence ?



La MSAP favorise l'accessibilité des services

La MSAP est chargée depuis septembre 2018 d'organiser et de rechercher de nouveaux partenaires pouvant être accueillis pour animer des permanences au sein du siège de la CCPLM.

Chaque acteur est choisi pour apporter aux administrés un **service de qualité et de proximité**.

Le service se charge de la mise en œuvre des conventions de mise à disposition du bureau, du choix de celles-ci en étroite collaboration avec les mairies et la direction de la CCPLM mais également de l'évaluation de chaque permanence pour étudier leur pérennisation.



La MSAP en 2019

Pour poursuivre, après un démarrage en 2018, la MSAP souhaite organiser des ateliers d'initiation numérique au sein des communes du territoire. Ceux-ci auront pour objectif d'aborder très concrètement la création et l'utilisation des différents comptes administratifs en ligne qui deviennent indispensables dans le quotidien de l'utilisateur. Différentes thématiques seront abordées : adresse mail, Ameli, CARSAT, MSA, Impôts, CAF... Chaque atelier pourra accueillir 6 personnes au maximum sur les petites communes, voire plus en fonction du matériel informatique sur la commune.

La MSAP inscrite dans le réseau départemental des MSAP

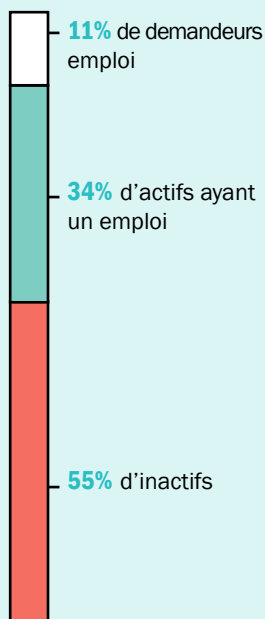
Dans le cadre du travail mené par le réseau départemental des MSAP, de nouveaux partenariats seront enclenchés en 2019 pour améliorer la qualité et la diversité du travail rendu par la MSAP.

En 2019, la MSAP se donne toujours l'objectif de développer les permanences. Pour les dynamiser, des réunions d'information seront prévues.

175

C'est le nombre d'accompagnements ANTS (agence nationale des titres sécurisés) réalisés par la MSAP, suite à la délégation de ce service initialement géré par la Préfecture

Qui interroge la MSAP ?



34%

C'est la part de demandes dédiées à la thématique retraite



DEUXIÈME ÉDITION DU SALON SENIOR EN CONSTRUCTION

La MSAP entame l'organisation de la deuxième édition du Salon senior en Piège Lauragais Malepère prévue **samedi 29 juin 2019** dans le Gymnase de Bram. Ce salon a pour ambition de réunir en un même lieu des exposants ayant la capacité de répondre aux différentes questions que se posent les seniors sur des thématiques qui les concernent.

Pour les exposants

- Un salon tremplin pour les services à la personne et les institutions du territoire
- Rencontre du public en direct
- Promotion des produits et services
- Informer les habitants sur les actions de prévention mises en œuvre par les partenaires

Pour le public

- Anticiper le vieillissement
 - Trouver des solutions pour aménager son domicile
 - Bien préparer sa retraite et la transmission de son patrimoine
 - S'informer sur les droits à la santé, les offres d'hébergement sur le territoire, les conditions d'accès
 - Avoir une vision globale des actions de prévention sur son territoire
- Connaître l'environnement associatif et les animations proposées aux seniors
- La conférence des financeurs vient d'octroyer une subvention de 12 500 € pour son organisation.**

Centre intercommunal d'action sociale

Le CIAS Piège Lauragais Malepère est une entité juridique rattachée à la CCPLM qui lui a délégué la compétence maintien à domicile à travers un guichet unique innovant pour les usagers : le **service polyvalent d'aide et de soins à domicile**.

Sa mission est de soulager les familles et maintenir le plus longtemps possible la personne âgée ou dépendante à son domicile.

Le CIAS fonctionne de façon autonome car il a son propre conseil d'administration et toutes les décisions sont prises sous forme de délibération.

Le dispositif technique sur le terrain se fait à travers une équipe pluridisciplinaire de 154 agents, formés, expérimentés et diplômés qui impulse sur le territoire une dynamique locale d'accompagnement pour améliorer le quotidien et apporter des soins à plus de 500 personnes prises en charge au sein du SPASAD.

Des actions coordonnées

L'aide à domicile pour les personnes en activité ou âgées de plus de 65 ans par conventionnement avec les caisses de retraite, la CAF, les mutuelles, l'assurance maladie (retours d'hospitalisation, garde malade) qui peuvent financer en partie ou intégralement le dispositif.

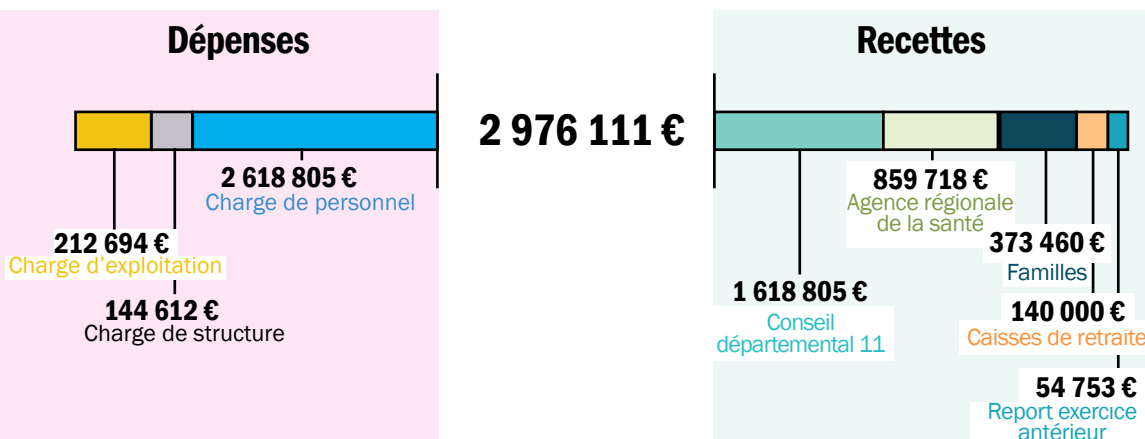
L'assistante de vie pour les personnes âgées de 60 ans et plus qui relèvent de l'Aide aux personnes âgées (APA), de l'aide sociale par conventionnement avec le Conseil Départemental de l'Aude et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Un service de soins infirmiers à domicile financé dans son intégralité par l'Agence Régionale de Santé qui apporte des soins infirmiers, des soins d'hygiène, accompagnement à la fin de vie et soins en gérontologie.

Un service de portage de repas

Un service de télé-sécurité par conventionnement avec Présence Verte Grand Sud.

Budget prévisionnel 2018 du service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD)



Budget prévisionnel 2018 du portage de repas



Le service

8

agents administratifs

116

aides à domicile

20

assistantes de vie

18

aides soignant.e.s

Lancement projet de service du SPASAD



L'année 2018 a été essentiellement marquée par le lancement et la mise en œuvre du projet de service du service polyvalent d'aide et de soins à domicile avec le soutien d'un cabinet spécialisé. Ce document obligatoire définit les objectifs à atteindre, sur la période 2018-2022, en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations.

Une structure autonome

André Viola est le président et Jacques Danjou le vice-président. Le dispositif administratif est conduit par une équipe pluridisciplinaire composée d'une directrice, d'une infirmière coordinatrice, de 4 responsables de secteurs et de 2 agents administratifs.

Le CIAS en 2019

Salon sénior 2019

Au vu de l'adhésion importante du tissu partenarial et de la diversité des acteurs dans la mise en œuvre de la première édition en 2017, la MSAP et le CIAS ont programmé la deuxième édition du salon seniors le samedi 29 juin 2019 au gymnase de Bram.

Ces services pilotes souhaitent innover en valorisant un partenariat efficace entre les acteurs locaux présents le jour du salon qui pourront proposer des actions de prévention et de sensibilisation en direction d'un public cible, au travers d'ateliers dédiés ou de conférences.

2

C'est le nombre de secteurs gérés par le SPASAD : portage de repas et services à domicile.



28 500

C'est le nombre de repas portés à domicile en 2018 par le SPASAD

Anticiper la perte d'autonomie

Dans le cadre de la poursuite de l'expérimentation SPASAD, suite à la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement, le service a pu encore bénéficier de financements lui permettant la mise en œuvre des actions de coordination et de prévention pour anticiper la perte d'autonomie (intervention d'une ergothérapeute à domicile, réunions de coordination, formations dispensées par France Alzheimer, groupes de parole).

500

C'est le nombre de bénéficiaires du travail d'aide à domicile en 2018



En moyenne, 78 repas ont été livrés chaque jour à domicile en 2018. Un chiffre en constante augmentation, ce qui prouve que le service répond à une nécessité.

APPEL À PROJET DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS

En complément des actions proposées dans le cadre du salon sénior, le CIAS a répondu à un appel à projet auprès du Département de l'Aude dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre sur l'année 2019 d'actions collectives de prévention de la perte d'autonomie à destination des personnes âgées de 60 ans et plus.

Les points forts de ce projet sont axés sur la pérennité des actions déjà menées dans le cadre de l'expérimentation ainsi que sur la sensibilisation du public à la prévention dans l'objectif de bien vieillir.

La présentation détaillée du projet met en avant l'utilité de faire intervenir un diététicien, un ergothérapeute et de poursuivre dans l'accompagnement en soins en gérontologie assuré en interne par l'équipe soignante du Service de Soins Infirmiers à Domicile.

La commission de sélection de la conférence des financeurs se réunira début 2019 pour examiner le dossier de candidature.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

CCPLM

Rapport d'activités 2018



communauté de communes
PIÈGE - LAURAGAIS - MALEPÈRE